

CR du groupe accès et continuité des soins

Réunion du 23 mai 2024

Présents :

- Charles BINETRUY (SAS 94 / ARPSAS 94)
- Agnès PALUSCI (SAS 94)
- Jean Noel LEPRONT (CPTS Champigny sur Marne)
- Aurélie FOURNIER (CPTS Autour du Bois)
- Cristina MANACHESCU (CPTS de la Bièvre)
- Isabelle BALDISSIER (CPTS de la Bièvre)
- Bernadette HERAULT (URPS IDE)
- Jean AMAR (FSU Collège usagers retraités)
- Renaud BRAY (ARS IDF/ DD94)
- Sybille de FERRIERE (ARS IDF/DD94)
- André TARDIEU (CPTS OCTAV)
- Stéphanie MAHIEU (DAC 94 ouest)
- Camille BERNARD (DAC 94 ouest)
- Pauline LOUIS (DAC 94 est)
- Elsa Brevet (CPTS Autour du Patient)
- Denis DUCASSE (GHU Paris Saclay)
- Vincent LAUDE (GHU Paris Saclay – stagiaire)
- Dr Thierry GUEROUT (CPTS Champigny sur Marne)

Excusés ou absents

- Yves TALHOUARN (Président du CTS 94)
- Nicolas NOEL (AP-HP Médecine interne Bicêtre)
- Marianne PETIT –KHOUADER (CMS Ivry-sur-Seine)
- Nadine HAAS (HAD Croix Saint Simon)
- John HERPSON (URPS Infirmier)
- Claude COTTET (CLCV)
- Charlotte ROPERT (CLSM Bagneux)
- Joël CHENET (?)

../...

Denis Ducasse excuse Yves Talhouarn, Président du CTS, empêché. Le CTS plénier sera réuni le 30 mai en visio sur la question de la mise en œuvre des dispositions de la Loi Valletoux du 27/12/2023 concernant le renforcement du rôle du CTS dans l'animation territoriale.

1/ Actualités de la DD ARS 94 (Renaud BRAY)

- Mise en œuvre de la Loi Khattabi
 - Contexte: ouverture de centres de santé notamment dentaires et besoin d'encadrement suite à de possibles dérives de pratiques

- Agrément préalable avant la délivrance de l'agrément définitif et renforcement des contrôles et des sanctions
- L'instruction des dossiers de demande d'ouverture de nouveaux centres de santé dans le Val-de-Marne incombe désormais à la DD94
- Progression sur le département du maillage de structures d'exercice collectif ou de coordination

Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) : plusieurs projets en cours de concrétisation

- 94 Ouest :
 - Vitry-sur-Seine
 - Choisy-le-Roi
- 94 Est :
 - Nogent-sur-Marne
 - Chennevières-sur-Marne
 - Saint-Mandé

A date, 18 MSP ouvertes sur le 94 dont 16 signataires de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) et avec peu de territoires dépourvus. A fin 2024 il est estimé que 22/23 MSP seront ouvertes avec un maillage territorial assez homogène.

Projets en cours de CPTS :

- 94 Ouest
 - Vitry-sur-Seine
 - Ivry-sur-Seine (intégrant possiblement le Kremlin Bicêtre)
 - Arcueil – Gentilly (portage par CMS)
 - Villejuif (modèle hybride CMS- libéraux)
- 94 Est
 - Val d'avenir (Villiers sur Marne, La Queue en Brie, Ormesson, Chennevières)
 - Saint-Maurice / Charenton-le-Pont (intégrant possiblement Maisons-Alfort)
 - « Plateau briard » : 9 communes de Villeneuve Saint George à Périgny

Cible : 16/17 CPTS prévues sur le 94 ; la totalité des projets restants seront montés d'ici fin 2024 et finalisés courant 2025.

- Zonage :
 - Obligation réglementaire de révision tous les 2 ans pour les Orthophonistes, Masseurs Kiné, Dentistes, Sages-Femmes et Médecins
 - Enjeu d'identifier les zones de tensions (zone très sous dotée) pour obtenir les aides individuelles à l'installation dans la limite des marges de manœuvre régionale (faible)
- Autorisations de soins (contexte de refonte importante du régime des autorisations)
 - Instruction en cours au niveau de la DD des vagues 1 et 1 bis (dont chirurgie, soins intensifs, activités interventionnelles cardio et neuro-vasculaire)

Discussion :

- Dr Elsa BREVET (CPTS autour du patient) :
 - Quelle conduite à tenir pour réorienter les demandes de patients en recherche d'un médecin traitant et résidant sur un territoire actuellement non couvert par une CPTS structurée
 - En absence de ressource, R.Bray propose d'orienter la demande vers la DD.
- le Dr LEPRONT (CPTS Champigny)
 - Souhaite évoquer les risques liés à l'installation des Centres de Soins Non Programmés (CSNP) sur le fonctionnement des CPTS
 - Constat de l'attractivité de ce mode d'organisation pour de jeunes praticiens (accès aux majorations tarifaires, temps de consultation réduits, absence de contraintes) et même d'un exemple de projet de MSP entièrement dédié aux soins non programmés
 - Au-delà du service rendu à court terme sur l'accès au soin, point d'attention sur l'impact possiblement négatif à moyen terme des CSNP sur le fonctionnement du schéma de PDSA du département autour des SAMI et sur la continuité des parcours de soins des patients, notamment des patients chroniques âgés
 - Besoin d'une régulation pour assurer le partage des contraintes et la soutenabilité du modèle du médecin traitant et des CPTS.

2/ Actualités du SAS 94 (Dr Charles BINETRUY)

- Montée en charge du SAS 94 :
 - Le SAS 94 est porté d'un point de vue administratif par l'ARPSAS 94
 - Après un pic en janvier (400 demandes d'orientation), l'activité mensuelle est revenue à 250/300 patients , soit un volume relativement faible en comparaison des autres départements franciliens
 - L'explication peut être le bon maillage historique dans le Val de marne en maisons médicales de garde (SAMI) et la connaissance de cette ressource par la population
 - 2 CAMI en fonctionnement (permettant l'accueil des soins non programmés) sur 94 est (Champigny et Créteil) en début de soirée plus un projet sur le 94 ouest (CPTS de la Bièvre).
 - Le Dr LEPRONT rapporte l'organisation mise en place par la CPTS Champigny autour d'une plateforme de réception des appels (avec un algorithme) pour orientation vers un médecin (2000 appels en 2023)
 - Actuellement 80 % des appels du SAMU / SAS concernent le médecin généraliste, avec la question de renforcer l'information des patients sur les missions du SAMU /SAS
 - Enjeu de travailler spécifiquement sur les appels concernant la prise en charge des patients âgés en lien avec les DAC
- SAS Psychiatrie
 - A démarré en mars 2024 en lien avec le Service de Psychiatrie de l'Hôpital Mondor
 - 1 IDE de psychiatrie « régule » les demandes de 10h à 22h

- A date, 100/130 patients/mois pour une durée de prise en charge téléphonique entre 15 mn et 45 mn
 - Dans un second temps, projet de proposer un appui aux médecins généralistes pour la prise en charge des situations difficiles
 - A une demande des CPTS d'un retour d'expérience sur l'utilisation du dispositif « MonSoutienPsy » (difficulté d'identifier les psychologues adhérent au dispositif) , le SAS Psy prévoit prochaine rencontre avec les CPTS sur l'identification des ressources en lien avec les CMP
- Création d'un SAS Dentaire au 1^{er} juillet : possibilité offerte aux dentistes volontaires de s'inscrire .

3/ Actualités des DAC

DAC Ouest (S. Matthieu)

- Projet IDEC de parcours ville hôpital patients complexes :
 - Travail de benchmark et de calage du projet fait
 - Fonction de coordinatrice de parcours (IDE ou autres profils)
 - Fiche de poste rédigée et recrutement lancé
- Autres actions en cours :
 - Tenue d'une réunion ville hôpital à l'Haÿ les Roses : 130 personnes avec présence de l'AP-HP et d'association d'aidants (prochaine réunion prévue à l'hôpital ; travail d'amont avec les acteurs médico-sociaux sur la gestion des parcours complexes
 - Séquence de 3 soirées de sensibilisation thématique: place des pharmacies, soins palliatifs hôpital – ville, insuffisance cardiaque
 - Mise en place d'une équipe mobile Handipsy avec 5 à 8 séances prises en charge par la DAC
- Gestion des certificats de décès
 - Organisation expérimentale pour réduire les délais d'obtention des certificats de décès
 - Des IDE volontaires et formées pourront être seront habilitées à établir les Certificats de Décès à partir de septembre 2024

DAC Est (P. Louis)

- Projet d'IDEC de coordination ville-hôpital sur patients poly-pathologiques complexes :
 - Réunions de travail (6 et 20 juin) pour définir le périmètre et le processus d'intervention d'IDEC
 - Identification des services hospitaliers à inclure : médecine et gériatrie (HM, CHIC, Bégin...)
 - Le recrutement de l'IDEC sera lancé à la suite de ces réunions du GT
- Organisation de webinaires pour favoriser l'inter connaissance des structures :
 - Avril : Addictions santé mentale
 - Mai : CARSIC/ CRT/ DAC

4 / Actualités des CPTS

- CPTS Autour du patient : circuit recherche de médecin traitant (MT) en place
- CPTS Champigny :
 - Travail sur les sorties d'hospitalisation en lien avec le service de cardiologie d'Henri Mondor
 - Projet de psychologue à temps partiel
 - Dispositif précarité
 - Réunion avec les psychiatres dans le cadre du CLSM
- CPTS Autour du bois :
 - Travail sur l'accès au soin – circuit de recherche de MT en cours
 - Convention avec les secteurs psychiatriques sur la prise en charge somatique (examen médical 24 h après hospitalisation)
 - Accès soin et handicap : coopération avec l'Institut du Val Mandé
 - Demande d'information sur l'accès à MonSoutienPsy (cf plus haut) dans un contexte de difficulté d'orientation vers les ressources de prise en charge psychologique
- CPTS de La Bièvre :
 - Constitution d'un annuaire des intervenants en santé mentale en cours : 3 psychologues
 - S.Mahieu informe du dispositif expérimental Handipsy, avec une équipe mobile Paul Guiraud qui peut intervenir dans les structures d'hébergement, de la présence d'un psychologue dans l'équipe du DAC 94 ouest participant au dispositif MonSoutienPsy
 - P.Louis rappelle également au sein du DAC 94 Ouest la présence d'un ressource de psychologue dans le cadre du parcours après cancer
- CPTS OCTAV :
 - Circuit recherche de Médecin traitant en place
 - Demandes de MT des patients provenant du Plateau briard
 - Présence d'un Centre de crise psychiatrique avec une IPA psychiatrique

Conclusion :

- Réunion riche en échanges d'information
- Réflexion à mener dans l'animation du groupe pour prévoir des temps de REX plus longs et structurés sur les projets des différents structures participantes ;

Prochaine réunion du groupe : le 3 octobre 2024 de 12 h 30 à 13 h en visio